



Reçu le 9/11/2009
49/11-09

Albi, le 4 novembre 2009

SNPTRI – CGT DU TARN

**Madame Danielle BARRES,
Présidente de la Commission
particulière du débat public**

Objet : Aménagement RN 126

Position du Syndicat National des Personnels Techniques Réseaux et Infrastructures CGT du Tarn sur l'aménagement de la RN 126

Plusieurs solutions sont envisagées :

- La mise en 2 X 2 voies avec péage et financement privé
- L'aménagement en 2 X 2 voies financé par l'Etat et la Collectivité
- L'aménagement de la voie existante et mise en place de solutions alternatives (transports en commun et autres solutions).

L'argent public doit servir à financer les infrastructures PUBLIQUES (Déviations de Soual et Puylaurens déjà en service et financées par l'Etat et les Collectivités).

L'Etat doit financer en totalité l'aménagement en 2 X 2 voies : équipement PUBLIC – argent PUBLIC. Le syndicat CGT-PTRI n'acceptera pas la privatisation de cet axe qui certes doit être modernisé mais pas à n'importe quel prix.

Ce qui a été possible pour l'autoroute A68 doit l'être pour la RN 126.

Le Syndicat CGT-PTRI s'opposera à toute privatisation de cette route nationale, d'autres choix sont possibles.

L'entretien devra continuer à être effectué par les douze agents du Centre d'exploitation routier de Castres.

Le Syndicat CGT-PTRI prendra part aux débats pour peser sur les décisions qui seront prises.

Le Secrétaire Départemental PTRI-CGT,

Jacques BORIES

Le Secrétaire DIRSO CGT,

Jean-Yves DIAZ

Destinataires : Madame Marcelle PIERROT, Préfète du Tarn
Monsieur Thierry CARCENAC, Président du Conseil Général du Tarn et Député du Tarn
Monsieur Jean-Marc PASTOR, Sénateur du Tarn
Madame Jacqueline ALQUIER, Sénatrice du Tarn
Monsieur Bernard CARAYON, Député du Tarn
Monsieur Philippe FOLIOT, Député du Tarn
Madame Danielle BARRES, Présidente de la Commission particulière du débat public

SNPTRI-CGT DU TARN – DDEA, rue de Ciron - Local Syndical CGT - 81000 ALBI